



Procès-verbal D'Assemblée Générale

Centre Social Socioculturel de PONS

Jeudi 7 Juin 2018

Le sept juin deux mille dix-huit, (7 juin 2018), à 18h15, les membres de l'association Centre Social & Socioculturel de Pons, se sont réunis en Assemblée Générale à Pons, 39, Rue Thiers (17800).

L'Assemblée Générale est présidée par M. Bernard GIMARD, en qualité de Président, il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 9 membres présents ou représentés.

Plus de 50% des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- 1. Rapport moral du Président,
- 3. Rapport d'activité,
- 2. Rapport financier du Trésorier,
- 4. Augmentation du taux des cotisations,
- 5. Election des membres du Conseil d'Administration,
- 6. Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée tous les documents nécessaires au vote des différents points.

Il est alors donné lecture par le Président du rapport Moral.

Dans notre univers d'éducation populaire. Il s'agit individuellement et collectivement d'affirmer sa dignité, de s'auto-éduquer, de prendre conscience des rapports sociaux et de construire une force collective, apte à imaginer et à agir pour la transformation sociale. La mise en œuvre d'un projet social qui exige l'implantation de tous les acteurs du terrain.

Le renforcement du lien social passant par la prise d'initiative des habitants sur leur propre lieu de vie. L'enjeu c'est le « Vivre ensemble ». Augmenter notre puissance d'agir, s'engager dans une dynamique ou l'on va produire l'histoire du CSP et de ne pas la subir se donner le sentiment que l'on peut transformer la société et « d'agir ».

Chaque secteur fait le bilan de sa propre activité et relate les événements importants.

Démarche d'accompagnement concerté par le biais des secteurs enfance, insertion, solidarité, culture, avec la DAC les familles sont accueillies et écoutées sur leur quotidien, leurs difficultés à vivre leur statut de parents et à mieux appréhender la fonction éducative. Veiller à la mixité des publics cela permet de découvrir d'autres cultures, de lutter contre les préjugés quels qu'ils soient.

ALSH : action extra et périscolaire TAP, bilan points forts de l'année malheureusement abandonné par la mairie. Nous avons rebondi en proposant la pause méridienne, là encore la mairie n'a pas suivie. Mme De Miras directrice Alsh remercie son équipe qui foisonne d'idées, la fréquentation en augmentation, l'activité a un bilan positif. B Gimard souligne l'aide de la caf, 50% de subventions pour la rénovation de la grande salle d'activités.

Familles : l'accent est mis sur l'écoute et le dialogue avec les parents, ceux-ci sont même devenus bénévoles. Les actions CLAS en école primaire, trouve sa pertinence dans l'accueil des enfants allophones. Au collège des actions, expressions corporelles, danse, théâtre forum. Le livret d'accueil renforce les liens en mettant en connexion toutes les parties.

Formation : Mme Blanchard présente le bilan. 200 personnes accueillis en savoirs citoyens, FLE, anglais, espagnol, informatique, l'équipe formée de Mme Messenger-Chauvin et de bénévoles et intervient sur Jonzac et Mirambeau. L'arrivée des réfugiés a été l'occasion de mobiliser les actes solidaires.

Accueil jeunes : cet accueil expérimenté sur l'été tente de fidéliser en impliquant les jeunes dans une démarche de projet en les initiant à la vie associative et au montage de projet. La mise en place d'un « Club Jeunes » autogéré pour l'accueil et les activités.

Accueil par l'accès aux droits : point CAF, pôle emploi, Carsat, Ameli, notre mission d'accueil s'est adaptée aux besoins exprimés. La labélisation PAVA permet d'accueillir des publics motivés par la vie associative.



Les Chantiers : véritable terrain expérimental et innovant pour adapter l'insertion à l'économie du territoire en faisant, non plus de l'insertion par l'activité économique, mais en faisant de l'économie un outil d'insertion la recyclerie a permis à chacun de comprendre l'importance de donner et recevoir, de partager, de rendre et de redistribuer une économie à visée sociale et solidaire. Chantier bâtiment la reconnaissance s'est faite sur le territoire, un espace qui compte, partie prenante de la dynamique locale. Radio Pons soutien aux associations culturelles, formation des jeunes à la communication, les animateurs sont des personnes en insertion, les enfants découvrent le dialogue, la confiance en eux, redynamisation du tissu local. Cet outil au service du fait associatif et l'utilité publique.

Le rapport financier est ensuite présenté par les Expert-comptable, Commissaire aux comptes et trésorier

L'expert-comptable, en la personne de Mr Pascal LEBLANC présente les comptes 2017, compte de résultat (compte de Charges et Produits ainsi que le Bilan (actif / passif), indique une situation excédentaire de +55853€ et précise la situation encourageante de la structure en soulignant les efforts réalisés sur 2017 et ce, depuis maintenant 3 ans.

Concernant le bilan, photo au 31 décembre 2017 de l'actif et du passif de l'association il montre une diminution du poids des dettes, une trésorerie en augmentation, et des fonds propres qui se reconstituent. Comparaison est faite avec l'année 2016.

Le Commissaire aux Comptes, en la personne de Mr Stéphane RENEUVE confirme cette tendance et valide les comptes sans aucune réserve.

Le Trésorier, Mr Eric POITEVIN, fait une synthèse de la situation financière du Centre Social, confirme l'excédent annoncé par Mr LEBLANC, et indique un résultat net comptable de (+55 853€). Il indique que la situation pour l'exercice 2017 est plutôt confortable mais que la vigilance reste de mise – indique que l'avance est de 1.5 mois à fin 2017, alors que la logique comptable voudrait qu'elle soit de 4 mois pour parer à tout incident. Le trésorier précise que les dépenses courantes (-9%), ainsi que les charges de salaires ont été maîtrisées.

Il augure que 2018 se présentera sur le même schéma que 2017 en soulignant le besoin de trésorerie pour concrétiser les axes du prochain projet social.



Le Président met aux voix les différents rapports à l'ordre du jour :

/

1. Première résolution – Rapport moral du Président

L'Assemblée Générale prend acte du rapport moral fait par le Président au cours de la séance.

Une motion est déposée : insistant sur la nécessité d'une médiation extérieure afin voir solutionner les conflits. Les signataires Daspe, Tardieu, Coirier.

26 POUR/24 CONTRE/3 ABS/1 NUL

2. Deuxième résolution – Rapport d'activité de l'association

L'Assemblée Générale prend acte du rapport d'activité de l'association fait au cours de la séance et approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

3. Troisième résolution – Rapport financier du Trésorier

L'Assemblée Générale prend acte du rapport financier fait par l'Expert, le CAC et le Trésorier au cours de la séance (vérification des comptes et des recettes et des dépenses) et approuve l'affectation du résultat au report à nouveau

Cette résolution est adoptée par vote 48 POUR/7ABS.

Le résultat est affecté en « report à nouveau » c'est-à-dire dans le fonctionnement général de l'Association.

4. Quatrième résolution – cotisations annuelles inchangées

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide que les cotisations restent inchangées la cotisation annuelle actuellement de :

6 € (proratisable mensuellement)

12 € (proratisable mensuellement).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5. Cinquième résolution – Election des membres du Conseil d'Administration

Il est proposé le renouvellement du tiers sortant soit 5 personnes principe appliqué à l'Assemblée Générale précédente.

Les 5 personnes sortantes : Bobineau (démissionnaire), Rocher (démissionnaire), Charneau (se représente), Brochet (se représente) et Gosseye (décédé).

D'une certaine interrogation dans l'Assemblée, en conséquence le Président, suite aux 15 candidatures préalablement déposées, propose l'élection au Conseil d'Administration des postes vacants (soit 17). Le nombre maximum de poste au CA étant de 27, comme indiqué dans les statuts. On procède alors à l'élection : 13 élus à la majorité absolue et 2 élus à la majorité relative.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

6. Sixième résolution – Election du commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de renouveler avec le Cabinet Bassant-Langlet.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h00.

En conséquence, de tout ce qui précède,

il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 7 juin 2018

Le Président sortant,

Le nouveau Conseil d'Administration,

Bernard GIMARD